

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Recours contre la fermeture de deux classes élémentaires

Éguilles, le 30 mars 2026

Informé du projet de fermeture de deux classes élémentaires, l'une au groupe scolaire Léonce Artaud et l'autre à l'école élémentaire du Cros, j'ai engagé un recours auprès de l'Inspection académique afin d'exprimer mon opposition à cette décision.

Ma démarche repose sur plusieurs éléments objectifs :

- **Des effectifs scolaires sous-estimés**

Les prévisions pour la rentrée 2026-2027 restent incertaines et susceptibles d'augmenter. Elles s'établissent actuellement à 230 élèves pour l'école du Cros et 226 élèves pour le groupe scolaire Léonce Artaud. Or, les inscriptions tardives, fréquentes durant l'été, viennent régulièrement majorer ces chiffres (respectivement +7 et +5 élèves en 2026).

Dans une commune classée en bloc 3 au titre de l'IPS, les classes doivent compter moins de 25 élèves après fermeture. Cependant, les effectifs prévisionnels atteindraient une moyenne de 25,5 élèves au Cros et de 25,1 élèves à Léonce Artaud, dépassant ce seuil.

- **Un accompagnement des élèves à préserver**

Les deux écoles accueillent de nombreux élèves à besoins éducatifs particuliers, dont certains reconnus par la MDPH. Quatre AESH interviennent à temps plein sur les deux établissements, dont deux également sur le temps méridien.

Les retours des familles soulignent la qualité de l'accueil et du suivi proposés. La suppression de classes risquerait de fragiliser cet équilibre.

- **Des conditions d'enseignement impactées**

La fermeture envisagée entraînerait une augmentation du nombre de classes à double niveau, rendant l'enseignement plus complexe et potentiellement moins favorable à la qualité de l'accompagnement des élèves, en particulier les plus fragiles.

- **Une évolution démographique à anticiper**

Deux programmes de logements en cours, avec une livraison prévue en 2027 (54 T3, 28 T4 et 2 T5), devraient accueillir de nouvelles familles avec enfants, entraînant une hausse des effectifs scolaires.

Au regard de ces éléments, j'espère vivement que ce recours aboutira favorablement, afin de maintenir le nombre actuel de classes dans les écoles élémentaires pour la rentrée 2026-2027.

Je vous tiendrai évidemment informé de la suite qui sera donnée à cette requête.

Le Maire
Renaud DAGORNE

